



PROJET INNOVANT POUR LES COLLECTIVITÉS BASSIN TEMPORAIRE DE NATATION ET MAÎTRE NAGEUR SAUVETEUR

TARIFS



Prestation : Bassin temporaire de natation et Maître-Nageur Sauveteur



Un lieu :

Salle Polyvalente
Gymnase / Préau
Salle d'au moins
150m2 avec sol
béton



Une période :

De 6 semaines
minimum
(Activités possibles
pendant ou hors
temps scolaire)



Un public :

En priorité : Jeunes
ne sachant pas nager
Mais aussi :
Des bébés aux
séniors



Un objectif :

50 jeunes par
semaine peuvent
apprendre à nager
(8 séances de 40
minutes)

Bassin mobile + Maître-Nageur Sauveteur

Prestation à partir de **1000€ / semaine**

Coûts directs selon période choisie

La prestation couvre :

La mise à disposition du bassin et du maître-nageur sauveteur; les frais de déplacement, la préparation et l'analyse du bassin; le matériel
= **35h/sem** (+35€ /heure supplémentaire)

Coûts indirects selon le site choisi

Autres coûts:

Liés au chauffage de lieu choisi, à la consommation d'eau et d'électricité nécessaire au fonctionnement du bassin (Il faut compter environ 80€/sem d'eau + électricité)

En scannant ce QR CODE, vous trouverez tous les documents relatifs au bassin temporaire.

Ce projet est assez expérimental, vous trouverez peut-être des réponses à vos questions dans la Foire aux Questions faite par la Direction des Sports sur ce sujet du fonctionnement d'un bassin mobile.



Aides possibles à solliciter localement pour réduire le reste à charge des collectivités

Aides CAF

- Pour les jeunes en ACM
- Selon projet d'activités péri-extra scolaires

Aides ANS

- Pour stages bleus (péri-extra scolaires) subvention par stage.
- Pour classes bleues (scolaires)

Aides MSA

- Dispositif : Grandir en milieu rural (8 EPCI éligibles)
- Enfance - Jeunesse (-25ans)

Nous vous proposons de faire l'intermédiaire entre vos projets et ces différents partenaires.